



L'ENCRIPER

Numéro 43

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

Janvier 2017

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
pages 1-2

Projets en cours
pages 2 à 8

Pages scolaires
pages 9 à 11

Festivités et associations
pages 12-13

État Civil
page 14

Point info
pages 15-16

Le début d'une année est toujours le moment propice pour se projeter dans les jours et mois qui viennent. C'est parfois une remise en cause, mais surtout la prise de bonnes résolutions, en espérant fortement pouvoir les assumer. Il est parfois aussi utile d'analyser ce qui a bien fonctionné dans le passé proche, pour mieux s'en servir alors.

Dans un contexte toujours plus difficile, où la pression est constante, les restrictions financières nous imposent de faire aussi bien qu'avant, mais avec moins d'argent. Parfois, cela a des effets bénéfiques, tels que la mise en place d'améliorations potentielles dans l'organisation et les achats ou la bonne réalisation des travaux en prestation. Les élus s'interrogent aussi sur l'arrivée de nouvelles charges à assumer au niveau communal, tels que les services liés aux rythmes scolaires, les démarches administratives supplémentaires, arguant du fait que la technologie (notamment informatique) est là pour simplifier la vie !!! Paradoxalement, ils voient aussi s'éloigner certaines compétences qu'ils assuraient fort bien jusqu'alors, pour les confier aux communautés de communes. C'est le cas de la gestion des aires des gens du voyage (Crest), ou, dans un avenir très proche (2020), la prise de compétences en matière d'eau et d'assainissement par le niveau intercommunal, avec, pour ce qui nous concerne, la disparition de notre syndicat Mirabel-Piégros-Aouste.

Certes, en tant que président de la Communauté de Communes, je ne saurais vous dire combien un travail en commun, au niveau de plusieurs communes, est bénéfique, avec pour exemple, l'arrivée de la fibre optique dans tous les foyers de Drôme-Ardèche dans les prochaines années (2017-2018 sur Piégros-La Clastre). Comment l'imaginer sans une solidarité, sans une mutualisation des services et la mise en place d'une péréquation financière au niveau du territoire. Autres exemples, avec une vraie politique de territoire au niveau du tourisme, où les visiteurs ne se soucient guère des limites administratives, ou encore en matière d'économie, où l'animation et la création de zones d'activités sur chaque commune est aujourd'hui révolue.

./...

Beaucoup parlent aussi des regroupements de communes qu'il faut envisager pour les années futures.

Oui, notre organisation nationale fait état de 36000 communes, alors que certains de nos voisins européens ont une organisation beaucoup plus légère.

Et alors !!!, aurais-je envie de dire.

Que l'on regarde ailleurs, soit, mais avec toute objectivité.

Effectivement, une organisation, simple et claire, est beaucoup plus lisible et compréhensible de chacun. Oui, cela engagerait certainement moins de frais liés aux activités des élus, mais, qui ferait le travail aujourd'hui assuré (quasi bénévolement) par ceux-ci ? Je me souviens, à ce titre, d'une remarque d'un de nos grands élus, dont j'ai oublié le nom d'ailleurs, qui disait : « les élus sont les premiers fonctionnaires de l'état ».

Rejetons-nous la proximité, où chacun d'entre nous a la possibilité de se renseigner, d'effectuer facilement les démarches ? Rejetons-nous l'apport des élus, facilement abordables et qui connaissent bien le territoire, parce que notamment, certains y sont nés ? Souhaitons-nous que les décisions nous concernant directement soient prises dans des bureaux lointains avec des élus qui ne connaissent le nom de la commune que parce qu'ils l'ont vu sur une carte ? Souhaitons-nous engager encore plus de moyens pour pallier au manque d'activités sociales, de lien social ? Souhaitons-nous que la politique politicienne soit omni-présente dans nos communes rurales ? Pour ma part, je souhaite qu'un vrai travail en équipe, effectué avec analyse et bon sens, loin des tracasseries politiques, perdure encore longtemps.

Pour revenir un peu plus au concret et au quotidien, et sans être exhaustif, bon nombre de projets se réaliseront cette année. Je veux parler principalement, bien entendu de la réhabilitation du bâtiment de la mairie, de la mise en accessibilité du CRA aux personnes à mobilité réduite, ou de la réalisation de l'adressage des voies et habitations nécessaire pour le service du courrier, les livraisons, la sécurité et la desserte de la fibre optique.

Le suivi des thématiques diverses, telles que liées au scolaire, au social, ou encore aux équipements communaux sera là aussi assuré, comme par les années passées, pour un meilleur service rendu à la population.

Afin de connaître au mieux les projets communaux, je vous invite d'ailleurs à venir participer à la cérémonie des vœux de la municipalité, qui aura lieu le vendredi 20 janvier à 18h30 au Centre Rural d'Animation.

J'en terminerai en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2017. Qu'elle soit source de bonheur, de santé et de réussite pour vous et tous vos proches.

Bonne année 2017 !

Le Maire, Gilles Magnon



Projets en cours

Travaux mairie

Depuis la mi-décembre, les services administratifs de la mairie ont été transférés dans les locaux de « l'Aire Sportive Farconnet » qui, depuis cette été avaient subi quelques réaménagements à cet effet.

Quelques cloisons ont été abattues, des lignes électriques et quelques tuyaux d'eau déplacés, des volets et une alarme posés, quelques retouches de peinture et reprise de carrelage et voilà nos trois agents prêtes à vous accueillir pour l'année 2017, aux horaires habituels, dans ces nouveaux locaux provisoires mais toutefois très fonctionnels et lumineux grâce au travail réalisé avec goût par Jean-Louis et Jonathan et trois artisans locaux. Les seuls problèmes plus difficiles à résoudre ont été ceux liés aux transferts des lignes téléphoniques qui ont posé des soucis ; à l'heure où tout fonctionne par internet, ce n'est pas très simple, et nous espérons que ces disfonctionnements n'aient pas trop perturbé les échanges avec la population et que tout se passe au mieux pour la suite.



Marion, Françoise et Mylène

Les travaux du bâtiment de la mairie décrits dans le numéro 41 de janvier 2016 vont être réalisés durant l'année 2017 par des entreprises locales ainsi que vous pouvez le voir sur le panneau de chantier.



./...

Pendant la durée des travaux, les piétons seront invités à cheminer de l'autre côté de la rue, des barrières étant installées sur le pourtour du bâtiment afin d'éviter les accidents qui pourraient être causés par des chutes de matériaux lors des interventions sur la toiture ou les façades.

Souhaitons que le déroulement des travaux se passe au mieux pour tous et rendez-vous dans une année pour inaugurer notre mairie rajeunie !

Réaménagement de la MAIRIE

26400 PIEGROS LA CLASTRE



MAITRISE D'OUVRAGE

PC N°26 234 16 D0003
Surface de plancher créée : 39,7 m²
 Hauteur de la construction : 10,57 m/TN
Montant des travaux : 520 331,49 € HT

MAIRIE DE PIEGROS LA CLASTRE
LE VILLAGE
26400 PIEGROS LA CLASTRE

Partenaires









Equipe de Maîtrise d'oeuvre

Architecte mandataire	JEAN CHARLES GAUX	2 rue des frères Montgolfier - 26400 CREST
Economiste	DICOBAT	Pole 2000 Nord - 07130 SAINT PERAY
BET Structure	BET MATHIEU	Espace du Parc - Rue Mozart - 26000 VALENCE
BET Fluide	MOUNIER PEYRIN	Le Loubet - 4 rue Marius Milou - 26200 MONTE LIMAR
CSPS	APAVE	42 av. des Langories - BP 90131 - 26905 VALENCE
Bureau de contrôle	APAVE	42 av. des Langories - BP 90131 - 26905 VALENCE

Entreprises

Lot 01. Déconstructions-Gros Oeuvre-VRD	DROMACON ZA La Condamine - BP16 - 26400 Aouste-sur-Sye
Lot 02. Charpente - Couverture - Zinguerie	FROMANT 158 ZA La Plaine - 26400 Crest
Lot 03. Menuiseries ext. int. bois	GENCEL Quartier de la Gare - 26400 Aouste-sur-Sye
Lot 04. Métallerie - Serrurerie	RIALHE ZA Brunelle - 26400 Eurre
Lot 05. Revêtement de sols - Faïences	BERTIER 8 rue des Corsaires - 26500 Bourg-les-Valence
Lot 06. Doublages-Cloisons-peinture-plafonds	PIOVESAN ZA Nord du Dépôt - BP60 - 07400 Le Teil
Lot 07. Electricité	RIFFARD Quartier Farauvert - 26400 Divajeu
Lot 08. Chauffage - Ventilation	REBOUL COTTE PA de Fortuneau - BP101 - 26203 Montélimar Cédex

Plan Local d'Urbanisme

La première réunion publique sur le nouveau PLU a eu lieu le 7 décembre dernier.

Le public était relativement peu nombreux, du fait peut être d'une information insuffisante sur l'heure et la date.

La réunion a permis d'entendre les bureaux d'études PBR et Améten sur le diagnostic de la commune et, d'entamer un débat intéressant.

Le document présenté est disponible sur le site internet de Piégros.

Le diagnostic territorial est une phase obligatoire de l'élaboration d'un PLU. Il permet de définir les choix retenus pour établir le PADD (projet d'aménagement et développement durable), les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) et le règlement du PLU. Il faut dire qu'établir un PLU, c'est compliqué !

D'autres réunions publiques ultérieures permettront d'aborder le PADD et les OAP.

En toute fin, avant son approbation, le projet sera soumis à enquête publique.

Dans tous les cas et à tout moment, il ne faut pas hésiter à faire connaître toutes vos propositions et suggestions, suggestions bien entendu de portée générale, soit directement à la mairie, soit par l'intermédiaire du site internet.

Voyons ce que nous apprend le diagnostic.

D'abord des éléments historiques que tous ne connaissent peut-être pas :

Un canal est creusé en rive gauche de la Drôme en 1815 pour alimenter les moulins de Gourdon. En 1829, il est prolongé jusqu'aux limites de La Clastre. Il sera par la suite une nouvelle fois prolongé pour alimenter le moulin créé en 1832 par Balthazar Souvion.

Le cimetière quitte la place de la Fontaine en 1845.

La première mairie-école devenue micro-crèche est construite en 1861. La Clastre devient alors le chef-lieu de la commune.

La rue principale est élargie dans les années 1870 avec le redressement de la Blayne qui faisait un méandre et passait alors par l'Allée des Jardins depuis l'impasse du Riou, jusqu'à un peu plus loin que la Traverse de la Forge pour rejoindre son cours.

La voie ferrée est créée en 1885, la gare construite en 1914, fermée en 1962 et démolie en 1986.

Le pont est construit en 1891.

Le canal de Souvion abandonné en 1945, arrose 256 ha sur la commune en 1933.

Qui a dit qu'il ne se faisait rien dans le passé ?

Revenons au PLU :

La population, de 868 habitants vers 1860/1880, chute à 492 habitants en 1975 (on a failli perdre l'école !). Puis la croissance reprend jusqu'en 2007 (+2 % environ) pour atteindre 865 habitants. Depuis cette date la population diminue (- 0,6 % Entre 2007 et 2013) puis reprend sa croissance (870 habitants en 2015).

La population vieillit (la tranche d'âge 45-59 ans prend une importance croissante (1/4 de la population en 2013), celle des plus de 60 ans augmente, la taille des ménages diminue, 2,3 personnes en moyenne en 2012 contre 3,1 en 1968.

Dans ces conditions, le maintien d'une croissance démographique relativement importante est nécessaire si l'on veut limiter la tendance au vieillissement de la population et assurer son renouvellement pour entretenir une dynamique sociale positive.

Il faut bien noter qu'avec le POS il n'y avait quasiment plus de nouvelles constructions possibles compte tenu de la nécessité de disposer d'au moins 1000 m² de terrain pour construire.

./...

Ainsi, après une forte augmentation des résidences principales, essentiellement de maisons individuelles, entre 1990 et 2007, il y a eu une stabilisation et une chute à partir de 2010.

Pour les 10 prochaines années (durée d'un PLU), les pistes de travail pourraient ainsi être les suivantes:

- taux de croissance de la population : 1,5 % (actuellement la population baisse ou se stabilise et le Plan local d'Habitat pour la CCCPS et de 1,7%) soit environ 130 habitants sur 10 ans.

- taux d'occupation des logements : 2,2 personnes par logement (2,3 en 2013)

L'ancien PLU envisageait la construction de logements, sur plus de 9 ha avec un objectif admis par la DDT de 10 logements par ha.

Aujourd'hui avec les lois nouvelles liées à la préservation des terres agricoles et des zones naturelles, les exigences sont de 20 logements par ha.

Avec les parcelles restant non construites, (terrains non vendus, attente des propriétaires,.....) on peut dire que l'ancien PLU permettait la construction de 170 logements environ.

Il n'y a rien d'arrêté, mais il nous en faudrait beaucoup moins selon les hypothèses ci-dessus.

On peut s'attendre à ce que les services de l'État nous demandent de revoir à la baisse les zones de l'ancien PLU retenues pour la construction.

Si l'on regarde les emplois, le taux d'activité est élevé. Actuellement, 16,4 % des emplois sont situés dans la commune. 83,6 % sont dans d'autres communes. Ce sont les caractéristiques d'un village dortoir.

L'absence de transport en commun fait qu'il y a de nombreuses voitures (90 % des trajets se font en voiture) ce qui pose le problème des parkings.

Pour les emplois, on note aussi que près de 50 % des emplois sur la commune sont des emplois non-salariés du fait de l'existence de nombreux entrepreneurs individuels répartis dans divers secteurs du territoire. C'est certainement un point qu'il conviendra de prendre en compte dans les orientations d'aménagement.

L'agriculture qui représente une trentaine d'emplois, a été abordée lors d'une réunion spécifique avec les agriculteurs le 10 octobre dernier. La commune peut prétendre à plusieurs IGP (indication géographique protégée), Picodon, Agneau de Sisteron, Pintadeau de la Drôme, Ail de la Drôme, Vins (collines rhodaniennes, Drôme,.....) et aux AOP (appellation d'origine protégée), Clairette, Crément, Blanc de Die. Les surfaces en vigne sont en légères augmentation pour atteindre environ 18ha alors que la commune pourrait prétendre d'après l'INAO à 269ha ! Malheureusement pratiquement toutes recouvertes de bois ou de broussailles !

L'agriculture biologique est bien entendu aussi présente et l'on peut penser qu'elle va se développer.

La prochaine étape va consister à préparer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, arrêter les scénarios et mettre au point les Orientations d'Aménagement. Ce travail était envisagé pour Février, mais, malheureusement, du retard a été pris.

Dans tous les cas, le conseil municipal va être amené à en débattre, et, une nouvelle réunion publique sur ces sujets sera organisée.

Le nouveau PLU devait être arrêté en mars 2018. Espérons que cette objectif pourra être maintenu car, à compter de mars de cette année, nous serons soumis au Règlement National de l'Urbanisme (RNU). C'est à dire qu'il ne sera tenu aucun compte de la volonté exprimée par la commune dans les décisions de constructions.



Réunion publique du 7 décembre 2016

L'Adressage

Vous le savez tous maintenant, les voies de la commune, routes, chemins, impasses, etc, auront bientôt toutes un nom, et les habitations un numéro.

Depuis quelques mois nous sommes engagés dans ce travail très utile pour le courrier (les facteurs changent souvent !), les services (livraisons,...) les secours, et, obligatoire pour la construction du futur réseau de fibre optique.

Le projet a été présenté dans son principe lors de la réunion publique du 16 novembre dernier par Monsieur Quemener (cabinet Signa-Concept) qui nous a accompagné dans la démarche et réalisé sur le terrain tous les relevés nécessaires.

Le travail est quasiment abouti.

Le projet a été transmis à l'Institut Géographique National qui doit l'enregistrer. Mais le retour de cet organisme n'a pas encore eu lieu.

Le conseil municipal ne peut donc pas encore tout vérifier et surtout valider officiellement les noms retenus.

Disons simplement que les propositions ont été faites en prenant au maximum en compte les habitudes prises. Les noms des rues du village déjà appliqués n'ont pas été modifiés.

Dans les prochains jours (voire semaines) tous les habitants recevront officiellement par courrier leur nouvelle adresse et, une info spéciale vous sera également communiquée.

Vous y trouverez les noms des voies, certainement vos numéros, les démarches officielles à effectuer compte tenu de ces changements et comment les réaliser.



Réunion publique du 16 novembre 2016

La Fibre Optique

Les premières investigations pour la création du réseau de fibre optique ont débuté. Vous avez peut-être déjà aperçu des véhicules EIFFAGE ou autres près de chez vous.

En effet compte tenu des « caractéristiques » du secteur CREST Sud auquel nous sommes rattachés, Piégros-La Clastre fait partie des communes prioritaires pour l'installation de la fibre optique. C'est d'ailleurs une des raisons de la réalisation de l'adressage.

Pour le déploiement de la fibre, des études préalables sont nécessaires. Plusieurs entreprises ont été mandatées pour les réaliser par le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) maître d'ouvrage du projet.

Ces entreprises, « EIFFAGE ENERGIE TELECOM SUD EST », « EIFFAGE ENERGIE INFRASTRUCTURE RHONE-ALPES », « SCOPELEC/SETELEN », « SBTP » vont devoir relever les adresses de tous les logements et faire du repérage sur les réseaux électriques et téléphoniques existants, (qui seront largement utilisés pour le déploiement de la fibre) et, par exemple, relever le raccordement des réseaux à chaque logement.

Leurs agents seront également appelés à vérifier chaque adresse et l'état d'occupation de chaque logement. Tout ceci, peut les conduire à prendre des photos.

Tous les techniciens missionnés seront munis d'un badge professionnel et circuleront dans des véhicules marqués du logo de leur entreprise.

Pour faciliter les choses il sera bon de leur réserver le meilleur accueil.

Les travaux devraient se réaliser sur les 18 mois/2 ans prochains.

Ainsi fin 2018, chaque foyer de la commune devrait pouvoir bénéficier de la circulation des données par la fibre avec une capacité de 1000 Mbit/s (4 Mbit/s actuellement et seulement dans certains quartiers de la commune).

Les opérateurs présents sur le réseau ne sont pas actuellement connus, mais s'agissant d'un réseau d'initiative publique, le réseau sera ouvert à tous les opérateurs qui le souhaiteront.

Aucun coût lié aux travaux de déploiement ne sera à la charge des particuliers. Toutefois, les opérateurs, en fonction de leur stratégie commerciale, seront susceptibles de facturer les frais d'accès au service, comprenant la mise à disposition d'une box FTTH (Fibre To The Home= fibre optique à la maison) et les frais d'activation du service.

Il ne devrait pas y avoir de différence majeure de tarif d'abonnement par rapport aux offres ADSL.

Les raccordements s'effectueront soit par voie aérienne, soit par voie souterraine en empruntant généralement le même cheminement que les réseaux téléphonique ou électrique existants, y compris dans les parcelles privées. Bien sûr, si les fourreaux privés sont défectueux, il appartiendra à l'abonné d'effectuer les travaux de remise en état avant tout raccordement.

Ce projet de réseau est le plus important pour l'Ardèche et la Drôme depuis la création du réseau téléphonique. Il vise à desservir tous les foyers sur 8 ans. Il nécessite la création de 310 000 prises sur 642 communes et la réalisation de 16 000km de linéaire de fibre (66 communes, Valence, Montélimar, Romans, Privas, Annonay et leurs alentours sont traités par des opérateurs privés).

Le coût total devrait atteindre 480 M€. Le principe de péréquation entre les zones rurales et les zones plus denses, retenu par ADN fait que le coût de chaque prise s'établit à 1500€. Le financement étant assuré par les Départements (25M€), la Région (46,6 M€), l'État (88,5 M€), les EPCI, dont la CCCPS (9M€, soit 300€ par prise) et le solde par ADN grâce à la location du réseau aux opérateurs.

Il s'agit bien évidemment d'un très gros chantier pour lequel la CCCPS devra souscrire un emprunt mais très rapidement, il n'y aura plus de zone inaccessible à internet très haut débit aussi bien pour les résidences principales que pour les résidences secondaires. Pour les communications numériques, notre commune sera à l'égal des communes les mieux équipées ce qui représente un atout très important.

Pages scolaires

Quand l'école maternelle des Berthalais devient cantine

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants de l'école maternelle des Berthalais peuvent prendre leur repas du midi sur place.

La salle de motricité se transforme, le temps de la pause méridienne, en salle de restauration, grâce à un ingénieux dispositif de tables et bancs escamotables.

Les repas, toujours préparés à la cuisine de Piégros-La Clastre sont acheminés aux Berthalais en containers isothermes et servis aux enfants par le personnel de l'école et de la MJC Nini Chaize.

Initiée par les municipalités, cette nouvelle organisation permet d'alléger la fréquentation du restaurant scolaire de Piégros-La Clastre, de diminuer le nombre de déplacements, d'avancer l'heure de la sieste pour les petits et ainsi d'épargner de la fatigue aux enfants.



École maternelle – rentrée scolaire 2017-2018

Afin d'anticiper au mieux la prochaine rentrée scolaire (organisation des classes, matériel, restauration, transports, activités...), vous voudrez bien prendre contact avec Madame Flavie Braux, Directrice de l'École Maternelle des Berthalais.

 : ce.0261104j@ac-grenoble.fr

 : 04 75 40 03 15

L'Amicale des écoles

En ce début d'année scolaire, l'Amicale laïque des écoles de Mirabel et Blacons et Piégros-La Clastre a déjà organisé deux manifestations qui ont connues toutes les deux un grand succès :

- le 15 octobre : la soirée saucisses à la drache avec le soutien de l'association La Transalpine,
- le 26 novembre : notre traditionnel loto. C'est à nouveau l'occasion pour nous de remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès de cette manifestation grâce à la qualité des lots.

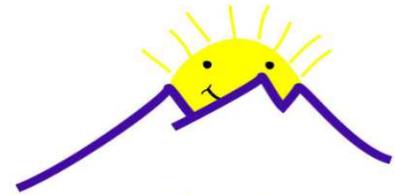
Ces deux manifestations et celles à venir, en 2017, permettront de financer les projets menés par les enseignants, avec nos enfants, dans un contexte de réduction des subventions du Conseil Départemental.

Parmi les nombreux projets envisagés, nous pouvons citer notamment :

- la sortie à la grotte Chauvet pour l'ensemble des élèves de maternelle,
- les sorties à la piscine pour les élèves de grande section, de CP, CE1 et CE2,
- un séjour de deux nuitées pour les élèves de CP à Vassieux-en-Vercors,
- des ateliers chants pour les élèves de maternelle, de CP, CE1 et CE2,
- une sortie au musée de Valence (CP-CE1),
- une sortie à la gare des Ramières (CE1-CE2),
- un travail avec la comédie de Valence (CM2),
- l'accueil des Italiens de Pomaretto dans le cadre de l'échange entre nos deux communes (CM2),
- Une randonnée à Omblèze dans le cadre de la liaison CM2-6^e,
- un séjour à vélo (CM2).



Séjour à Vassieux



AMICALE DES ÉCOLES PUBLIQUES
DE MIRABEL ET BLACONS & PIÉGROS-LA-CLASTRE
LA MAIRIE
26400 PIÉGROS-LA-CLASTRE

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer les prochaines manifestations organisées par l'Amicale Laïque :

- le 11 février 2017 : repas choucroute organisé à la salle des fêtes de Piégros-La Clastre. Les tickets repas seront en vente à l'épicerie de Mirabel et Blacons. Une vente à emporter sera également organisée,
- le 24 juin 2017 : fête des écoles organisée cette année à Mirabel et Blacons.

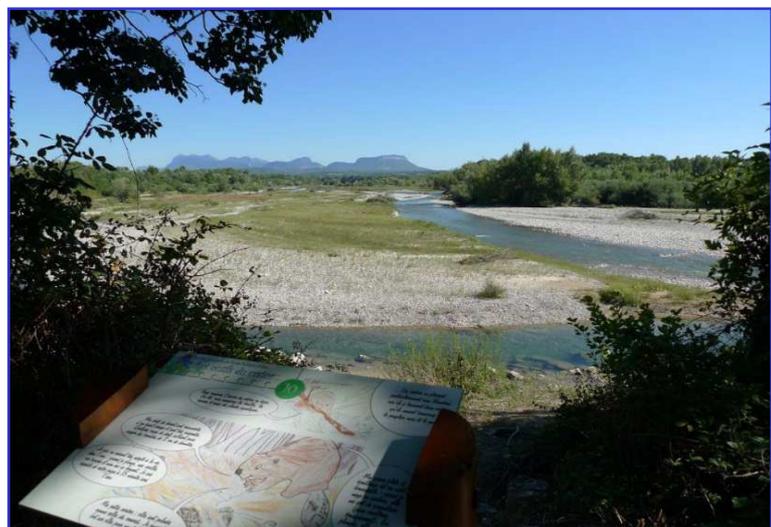
Nous espérons, cette année encore, vous rencontrer nombreux à ces manifestations dédiés à nos enfants.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette année 2017.

Les membres de l'Amicale Laïque



Grotte Chauvet



Gare des Ramières

Restaurant Scolaire Intercommunal

L'assemblée générale de la cantine de Piégros-Mirabel s'est tenue le 12 décembre dernier. Réunissant le personnel de la cantine, les parents d'élèves, les élus et les enseignants, cette soirée est toujours l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de soulever de nouveaux axes de travail.

Le point fort de ce début d'année scolaire est la mise en place de la restauration des maternelles aux Berthalais. Les repas sont toujours préparés à Piégros, ils sont livrés par les animateurs de la MJC Mini Chaize à l'école. La salle de motricité se transforme, le temps du déjeuner, en salle de restauration grâce à un ingénieux dispositif de tables et de bancs escamotables. Elle peut accueillir jusqu'à 50 enfants. Deux animateurs de la MJC et deux agents de l'école assurent le service du repas aux enfants.

Cette initiative, menée par les municipalités des deux communes, en étroite collaboration avec l'association de la cantine et la directrice des Berthalais, apporte un véritable mieux être aux enfants de la maternelle. Ainsi, les repas sont moins bruyants, les enfants n'ont plus la fatigue liée au transport, l'heure de la sieste est avancée et les enfants profitent ainsi mieux du temps de classe de l'après-midi.

En lien avec cette nouvelle organisation, le nombre d'enfants mangeant à la cantine continue à augmenter cette année avec une moyenne de 105 repas servis par midi.

Cette augmentation régulière depuis environ deux ans ne fait qu'encourager la réflexion quant à la création d'une cuisine centrale. La cuisine actuelle s'avère en effet limitée pour la préparation d'autant de repas.

Par ailleurs, la cantine poursuit, dans la mesure du possible, son approvisionnement en produits locaux et/ou biologiques.

Enfin, la fin de l'année s'est vue ponctuée par le repas de Noël et la venue du « Père-Noël » ! Merci à l'équipe de la cantine et aux parents qui sont venus prêter mains fortes ! Merci au Père Noël !

D'autres repas à thème sont prévus dans les mois à venir comme la « chandeleur » ou « le nouvel an chinois »... Les papilles de nos enfants sont toujours en éveil !!!

Pour toute information ou question, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ rsi.mirabel.piegros@orange.fr

☎ 04.75.40. 05. 58.

Association du RSI



Le Père Noël en visite à l'école maternelle et à la cantine



Festivités

Marché de Noël

Si le fond de l'air était frais, l'ambiance était chaude au marché de Noël, nouvelle formule. Organisé conjointement par le Basket Piégros, le Bistro du Solaure et un groupe de clastrois, cette animation festive se tenait cette année en plein air sur la place du village. Des stands de produits locaux à la marchande de crêpes en passant par la revente de bouquins et le forgeron, les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix. Diverses activités étaient également proposées, tel le lancer franc du basket ou la fabrication d'objets artisanaux, sans oublier l'animation musicale, la dégustation d'huitres et bien sûr, l'arrivée du Père Noël qui étonne toujours autant les petits. Une belle animation au coeur du village qui ne demande qu'à être renouvelée.



Le Bistro du Solaure

Quelques dates à retenir :

- 21 mai : 2^{ème} rassemblement motos – Café Racer
- 17 juin : fête de la musique – concert et repas
- 13 juillet : bal du 14 juillet – bal populaire avec repas
- 15 août : concert rock avec repas

A partir du mois de mai le bistro du Solaure sera ouvert tous les jours.



Basket Piégros

Encore une belle année 2016 pour le Basket.

Une année 2016-2017 avec 102 licenciés, baby, mini poussins, poussins, benjamins, minimes garçons, cadets, séniors filles (entente avec Crest) et une équipe de loisirs. Une équipe de bénévoles dévouée au club, présente tous les week-ends.

En 2016, le club a fêté ses 50 ans, avec des belles équipes au RDV, une journée "Gala Handisport" avec atelier découverte du handisport, clôturé par des matchs. Une très belle journée de partage et de rencontres.

Le dimanche 5 Février, une nouveauté, Journée boudin à la salle des fêtes. Ambiance conviviale assurée.



Calendrier des Associations

<i>Association</i>	<i>Date</i>	<i>Animation</i>	<i>Occupation</i>
A. C. C. A.	4-févr.	Repas de la chasse	restaurant
	30-juin	assemblée générale	C.R.A.
	12-août	Permanence permis	CRA de 8h00 à 12h00
	26-août	Permanence permis	CRA de 8h00 à 12h00
Amicale des Ecoles	11-févr.	Repas choucroute	CRA + salle bleue
	11-mars	Loto	CRA + salle bleue
	24-juin	Fête des écoles	Mirabel et Blacons
	21-sept.	Assemblée Générale	CRA
	18-nov.	loto	Salle polyvalente à Mirabel et Blacons
Basket Piégros-La Clastre	février	journée Boudins	CRA + salle bleue + place
	30-avr.	tournoi de basket	aire sportive extérieur
	19-mai	Assemblée Générale	CRA
	1-2-3 sept.	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I.
	23-sept.	réboule	CRA + salle bleue
	3-déc.	Marché de Noël	CRA + salle bleue
Club Saint Médard	carnaval	Gouter avec les écoles	CRA
	26-mars	Loto	C.R.A. + salle bleue
	28-juin	Repas de clôture	C.R.A. + salle bleue
	4-nov.	Concours de Belote	C.R.A. + salle bleue
	13-déc.	repas de Noël	C.R.A. + salle bleue
	Les mardis	marche à pied	Place de la Fontaine
	les mercredis	divertissements	CRA de 14h00 à 18h00
Commune de Piégros	20-janv.	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
	8-mai	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
	4-août	Donneurs de sang	C. R. A. + salle bleue de 16h30 à 19h00
	11-nov.	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Les Balcons de la Drôme	11-juin	Les Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Place
Musique et Mouvements	22-juin	assemblée générale avec repas	CRA + salle bleue
Saint Julien des 3 Becs	5-juin	pèlerinage à Saint-Médard	(lundi de pentecôte)

État Civil

Ils sont nés



Marceau, Malo LEBLANC, né le 2 janvier à Valence domicilié quartier Les Routes

Gabin BONNIER, né le 3 janvier à Guilhaierand-Granges - domicilié quartier Le Serre

Lucas, Michel, Jean FEROTIN, né le 13 janvier à Guilhaierand-Granges - domicilié quartier Les Routes

Merlin, Zébulon MAURIN, né le 27 avril à Die domicilié quartier de la Gare

Lia, Fabienne, Clémence MARTIN dit LATOUR, née le 13 mai à Valence - domiciliée Place de la Fontaine

Lorena, Gabrielle, Michelle, Dominique, Isabelle RABOIS BRUNOT, née le 2 juillet à Valence domiciliée Place de la Fontaine

Maloé, Éloïse ROCHE, née le 16 août à Valence domiciliée quartier Les Morins

Mira, Aïko FRANCOIS, née le 13 septembre à Die domiciliée quartier Les Andrieux

Lucien, Michel, François SICLON, né le 28 septembre à Valence - domicilié Rue du Solaure

Maxim, Émile, Frédéric REIDEL, né le 28 octobre à Valence - domicilié au Prieuré

Jules, Marc, Émile ZANNETTACCI, né le 21 décembre à Valence - domicilié La Côte Ouest

Ils se sont dit OUI !!!

Alain PETITJEAN & Claire EME
le 18 juin

Arnaud DORIER & Emma GRIER
le 19 juin

Raphaël MAILLET & Laura VEILLEUX
le 9 juillet

Franck ANDRÉ & Mélanie MAZZA
le 23 juillet



Ils nous ont quittés...



Michel TOURNIER (63 ans), le 11 mars à Valence

Marianne MOSSIÈRE (75ans), le 15 juin à Crest

Michel LE CORRE (93 ans), le 23 juin à Crest

Claude BRACQ (78ans), le 10 août à Piégros-La Clastre

Patrick GONTARD (62 ans), le 11 octobre à Piégros-La Clastre

Georgette, Marceline LANTHEAUME veuve GUYON (91 ans), le 31 octobre à Crest

Marcelle, Élise SERVENT épouse LEXTRAIT (83 ans), le 12 novembre à Crest

Point info



Vous êtes un usager particulier et vous souhaitez contacter votre service des impôts des particuliers (SIP) par téléphone pour l'interroger sur une question fiscale, évoquer des difficultés de paiement, obtenir des précisions sur le paiement de vos impôts....

Rien de plus simple : désormais vous n'avez qu'un seul numéro à composer et qui sera le même quel que soit le service des impôts des particuliers dont vous dépendez. Et pour vos démarches en ligne connectez-vous à www.impots.gouv.fr

 **0811 706 600**

Service 0,06 €/min + prix d'un appel

A partir du 1^{er} janvier, la trésorerie de Crest n'assurera plus l'encaissement de vos impôts (sur le revenu, taxes foncières et d'habitation).



Problème de réception TNT

Vous recevez la télévision par une antenne râteau dirigée vers le relais de Pigeovent et vous rencontrez des problèmes de réception. Après avoir vérifié que cela ne venait pas de votre installation, faites vous connaître auprès de la mairie soit par téléphone au 04 75 40 01 04 soit par le biais du formulaire sur notre site internet.

Contactez également l'Agence Nationale des Fréquences au 09 70 81 88 18.

Nouvelles modalités de délivrance de Carte d'Identité

A compter du 2^{ème} trimestre 2017, les cartes nationales d'identité seront établies dans les mairies délivrant actuellement les passeports biométriques. Pour notre secteur, il s'agit des mairies de Crest, Die et Livron.

La délivrance des cartes nationales d'identité nécessitera de recevoir le demandeur à l'accueil, de l'identifier et de prendre ses empreintes digitales. Ces dispositions sont de la responsabilité des maires. Elles le resteront mais sur un nombre plus limité de communes puisque seules les mairies, qui disposent aujourd'hui d'un guichet pouvant recevoir les demandes de passeports, assureront ce service. Il ne sera donc plus possible d'effectuer votre demande de carte nationale d'identité à la Mairie de Piégros-La Clastre.

L'application « titre électroniques sécurisés », qui est le dispositif informatique permettant de recueillir les demandes de passeport, de transmettre les dossiers pour instruction et de faire réaliser les documents, sera étendue aux cartes nationales d'identité à cette date.

Pour plus d'information : www.drome.gouv.fr

Élections 2017

Cette année auront lieu les élections présidentielles et Législatives. Chaque électeur recevra entre le 1^{er} mars et le 15 avril une nouvelle carte d'électeur.

ATTENTION pendant la durée des travaux de la mairie, le bureau de vote se situe dans les locaux de l'école de l'Encrier – route de Piégros.

Élections Présidentielles

1^{er} tour : dimanche 23 avril

2nd tour : dimanche 7 mai



Bureau de vote

Élections Législatives

1^{er} tour : dimanche 11 juin

2nd tour : dimanche 18 juin



Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : mairie-piegrosclastre.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr